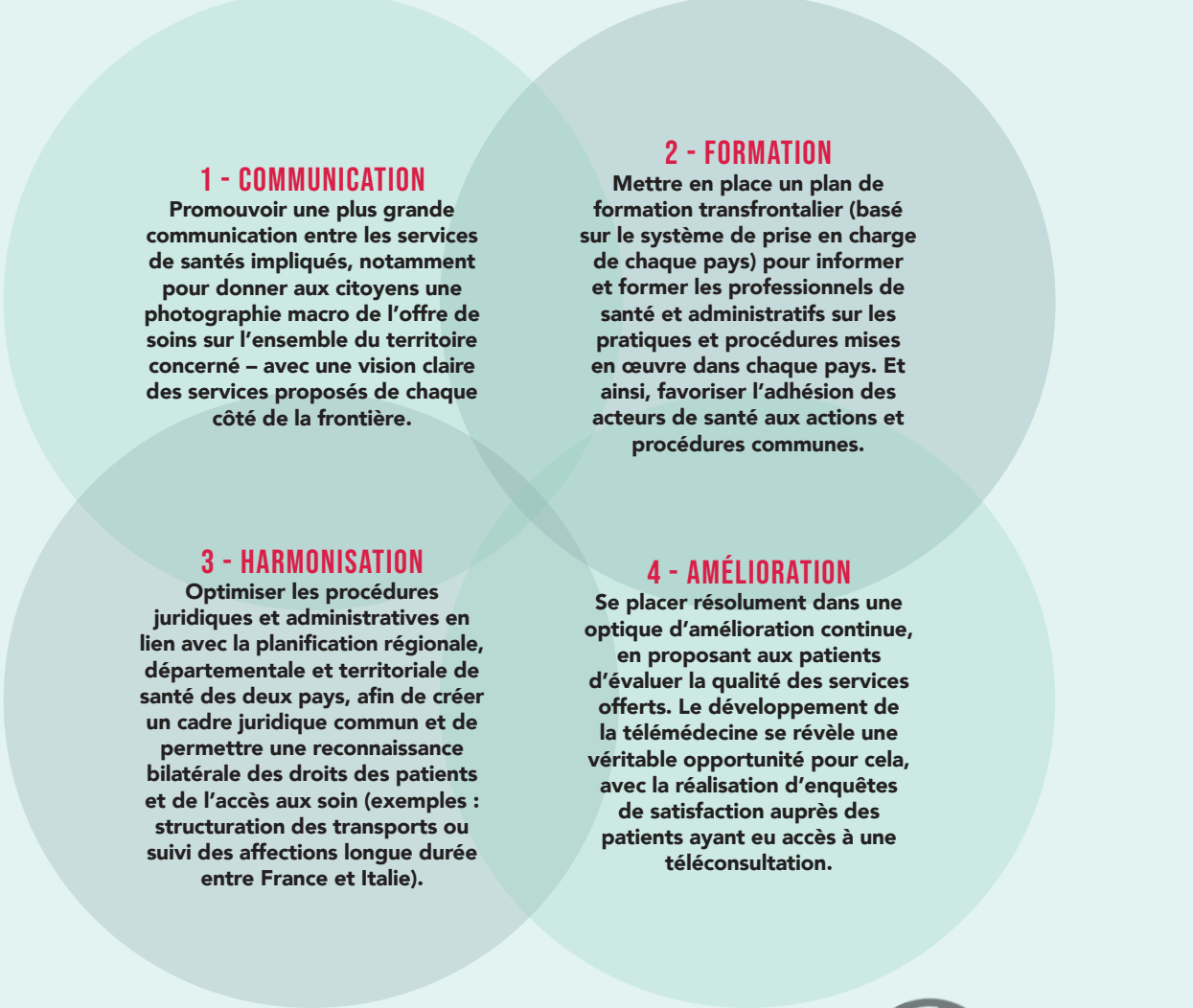


REDESSINER LA SANTÉ SUR UN TERRITOIRE COMMUN

Pour offrir aux patients une assistance médicale qui dépasse les frontières, les barrières linguistiques et les réglementations nationales, le projet Proasanté propose d'expérimenter un nouveau modèle organisationnel, juridique, administratif et sanitaire transalpin. Ce modèle s'appuie sur quatre convictions, qui guident les actions menées depuis trois ans.



1 - COMMUNICATION
Promouvoir une plus grande communication entre les services de santés impliqués, notamment pour donner aux citoyens une photographie macro de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire concerné – avec une vision claire des services proposés de chaque côté de la frontière.

2 - FORMATION
Mettre en place un plan de formation transfrontalier (basé sur le système de prise en charge de chaque pays) pour informer et former les professionnels de santé et administratifs sur les pratiques et procédures mises en œuvre dans chaque pays. Et ainsi, favoriser l'adhésion des acteurs de santé aux actions et procédures communes.

3 - HARMONISATION
Optimiser les procédures juridiques et administratives en lien avec la planification régionale, départementale et territoriale de santé des deux pays, afin de créer un cadre juridique commun et de permettre une reconnaissance bilatérale des droits des patients et de l'accès aux soins (exemples : structuration des transports ou suivi des affections longue durée entre France et Italie).

4 - AMÉLIORATION
Se placer résolument dans une optique d'amélioration continue, en proposant aux patients d'évaluer la qualité des services offerts. Le développement de la télémédecine se révèle une véritable opportunité pour cela, avec la réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des patients ayant eu accès à une téléconsultation.

PROSANTÉ, C'EST AUSSI

+ 130 000 citoyens concernés de part et d'autre de la frontière
578 000 € de financement européen
4 parcours de soins intégrés transfrontaliers

LE RÉSEAU PROSANTÉ

- Centre Hospitalier des Escartons de Briançon**
24, Avenue Adrien Dauvergne
05100 Briançon
Tel. (00 33) 4 92 25 25 25
www.ch-briancon.fr/fr
- Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) des Alpes du Sud.**
1, Place Auguste Muret
05000 Gap
www.ghtalpesdusud.fr/
- Poliambulatorio d'Oulx**
C.so Torino, 37
Tel. (0039) 0122 62 1 500
www.aslto3.piemonte.it/azienda/dove/oulx.shtml
- Hôpital de Susse**
C.so Inghilterra, 66
Tel. (0039) 0122 621212
www.aslto3.piemonte.it/info/riuniti/susa.shtml
- Hôpital de Rivali**
Via Rivali, 29
Tel. (0039) 011 95511
www.aslto3.piemonte.it/info/riuniti/rivali.shtml



PROSANTÉ

POUR UNE EUROPE DE LA MÉDECINE SANS FRONTIÈRES



La coopération sanitaire dans le territoire du Briançonnais et les Hautes Vallées de Susse et du Chisone – telle que souhaitée par le projet Proasanté – n'est pas une idée neuve : elle s'appuie sur une entente de longue durée entre les communautés de ces vallées. Le programme transfrontalier Proasanté prend ainsi ses racines dans l'histoire même du territoire sur lequel il est déployé.

UNE COOPÉRATION HISTORIQUE
Pendant plus de quatre siècles, les Escartons, ce territoire autonome à cheval sur l'actuelle frontière franco-italienne, avaient une façon bien à eux de développer la montagne et ses ressources, pour permettre aux hommes et à la culture de s'épanouir. « Escartonner » signifiait d'ailleurs « partager », c'est-à-dire répartir les charges et redistribuer les ressources entre les communautés vivant en haute montagne, dans un environnement souvent hostile. Et c'est bien sur ce principe de solidarité rigoureuse que s'était fondée cette civilisation réunissant les montagnards du Queyras, de Briançonnais, de Casteldelfino, de Val Tronca et du Gran Bosco de Salbertrand. En plein Moyen Âge, les Escartons vécurent déjà une expérience originale de démocratie, d'autogestion et de coopération transalpine. Les communautés des Hautes Alpes firent valoir une organisation solide qui leur permit de négocier avec le Dauphin Humbert II : la Grande Charte fut signée le 29 mai 1343 par le Dauphin et les représentants des cinq Escartons, qui s'engageaient à racheter, par cette tran-

saction, leur liberté, leur dignité et leur culture. Briançon devint ainsi le siège de ce que l'on a (improprement) appelé « la République des Escartons ».

UNE DYNAMIQUE HUMANISTE ET AMBITIEUSE
Cette terre de frontière accueille ainsi une opportunité de développement encore très sous-estimée. Afin de voir ressurgir des opportunités et de créer un terrain favorable pour vivre, faire grandir des entreprises, permettre l'ancrage de familles, il est nécessaire de pouvoir compter sur un socle politique, social et culturel actif. Les efforts des acteurs locaux, qui vont en ce sens depuis nombreuses années, peuvent aujourd'hui se concrétiser grâce à l'Union européenne et aux programmes d'inclusion sociale et de coopération qu'elle soutient. L'objectif du projet Proasanté, qui s'inscrit complètement dans cette dynamique, est ambitieux : permettre le développement de parcours de santé transfrontaliers, portés et partagés par des acteurs de santé français et italiens, en faveur des populations

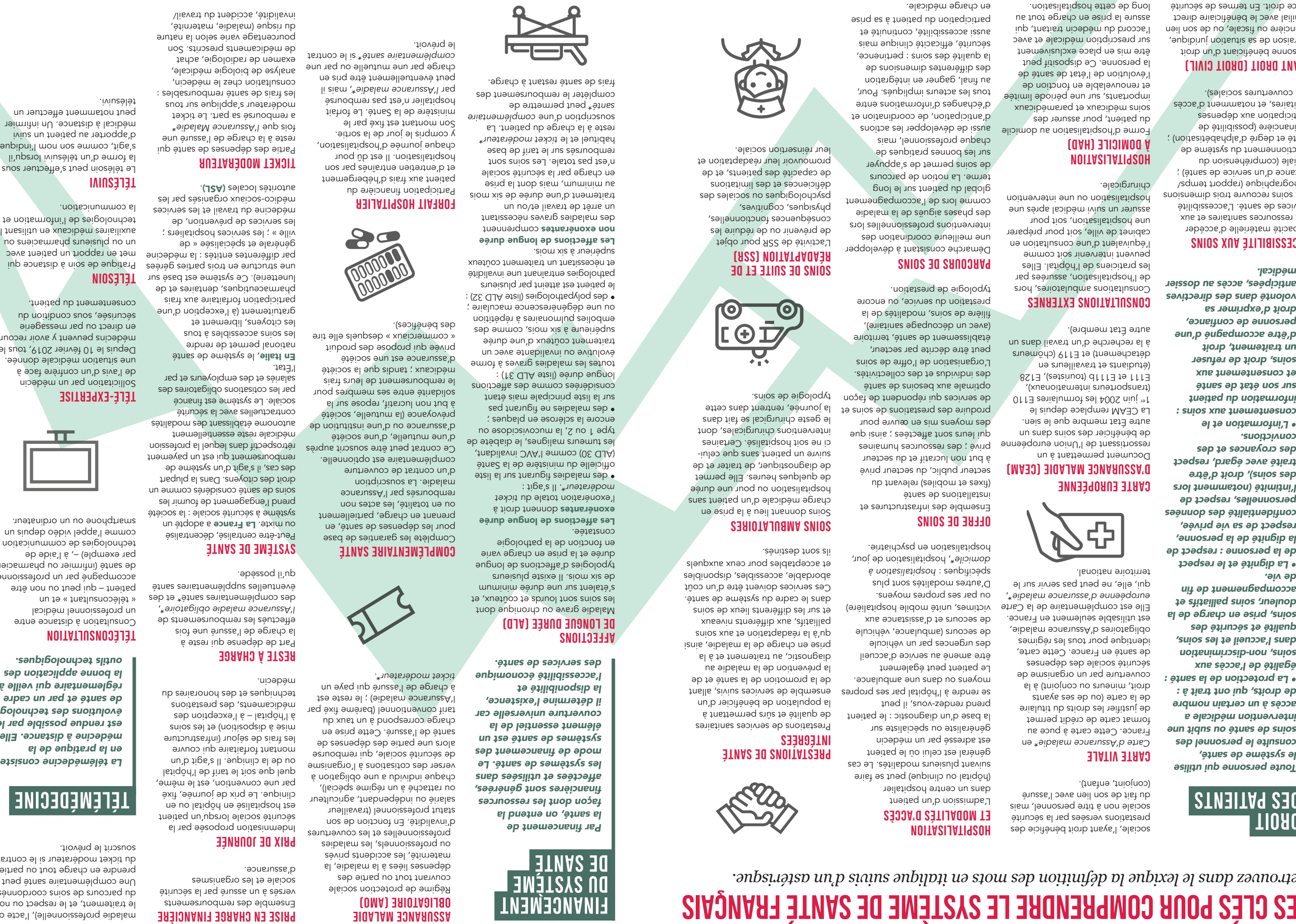
locales, dans un cadre juridique reconnu par les deux États. En cela, Proasanté doit permettre aux personnes et familles résidentes dans les vallées frontalières autour du Col du Montgenèvre de profiter d'un réseau partagé de services de santé au plus proche de leur domicile, adapté à leurs besoins, loin de la tendance centripète qui a eu jusqu'ici tendance à reconcentrer ces services vers les agglomérations citadines. Le dialogue est au cœur du projet, pour offrir une meilleure coordination des activités hospitalières dans les zones alpines, tenant compte des enjeux climatiques et de la densité d'habitation, très variable en fonction des saisons et du tourisme.

PRIORITÉ DONNÉE À LA DIMENSION PRATIQUE
Expression concrète de cette volonté de coopération et d'ouverture à l'autre en ce qui concerne la gestion de la santé, le projet Proasanté reste attaché à la dimension pratique de l'activité de soins, en termes de prestations à fournir et à garantir – priorité considérée comme essentielle par les acteurs locaux, qu'ils soient gestionnaires, élus, médecins ou opérateurs de santé, en amont du projet. Proasanté ouvre la voie, montrant que la coopération est possible et qu'une culture de la santé liée aux spécificités de la vie en montagne peut être envisagée. Avec Proasanté, la frontière conçue comme limite se transforme en point d'interface, d'échange, de complémentarité.

AVEC PROSANTÉ, LA FRONTIÈRE DEVIENT POINT D'INTERFACE, D'ÉCHANGE ET DE COMPLÉMENTARITÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ.

Michele Ceruti

Conception graphique et réalisation : MAMAZZA ASSOCIÉS - info@mamazza.com - 00 33 (0)1 56 02 60 30



DROIT DES PATIENTS

Retrouvez dans le lexique la définition des mots en italique suivis d'un astérisque.

TELEMÉDECINE

La télémédecine consiste en la pratique de la médecine à distance. Elle est rendue possible par les évolutions des technologies de santé et par un cadre réglementaire qui veille à la bonne application des outils technologiques.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE OBLIGATOIRE (AMO)
Régime de protection sociale versé à des organismes sociaux et les organismes privés démontrent que les accidents privés, les maladies, les personnes âgées ou personnes âgées ont des besoins particuliers et que la prise en charge de leur santé doit être assurée par le système de santé. Le régime de santé est financé par les cotisations sociales et les cotisations des assurés.

CARTE VITALE
Document qui permet à un assuré de bénéficier de soins dans un autre état membre de l'Union européenne. Elle est valable pendant un an et peut être renouvelée.

CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE (CEAM)
Document qui permet à un assuré de bénéficier de soins dans un autre état membre de l'Union européenne. Elle est valable pendant un an et peut être renouvelée.

ACCÈS À LA SANTÉ
Le droit d'accéder à des soins de santé et de bénéficier de soins de santé.

CONSULTATIONS EXTERNES
Soins médicaux réalisés par un médecin externe à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins.

ACCESSIBILITÉ AUX SOINS
Capacité matérielle d'accéder aux ressources sanitaires et aux services de santé (accessibilité géographique, rapport temps/distance, confort, etc.).

FORME D'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)
Forme d'hospitalisation au domicile du patient, pour assurer des soins médicaux et paramédicaux importants, sur un périmètre limité et renouvelable en fonction de l'évolution de l'état de santé de la personne. Ce dispositif peut être mis en place exclusivement sur prescription médicale et avec l'accord du médecin traitant, qui assure la prise en charge tout au long de cette hospitalisation.

ANANT DROIT (DROIT CIVIL)
Personne bénéficiant d'un droit financier sur sa résidence, ou de son lieu de résidence, qui est exercé en raison de sa situation juridique et avec l'accord du médecin traitant, qui assure la prise en charge tout au long de cette hospitalisation.

HOSPITALISATION ET MODALITÉS D'ACCÈS
Soins médicaux réalisés par un médecin externe à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins.

PRESTATIONS DE SANTÉ INTÉGRÉES
Soins médicaux réalisés par un médecin externe à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins.

SOINS AMBULATOIRES
Soins médicaux réalisés par un médecin externe à l'hôpital ou dans un autre établissement de soins.

PARCOURS DE SOINS
Démarche consistant à développer une meilleure coordination des interventions professionnelles lors d'un parcours de soins.

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR)
Activité de SSR pour objet de prévenir ou de réduire les déficiences fonctionnelles, psychologiques, cognitives, physiques, etc.

LES EFFETS DE LONGUE DURÉE NON EXONÉRÉS
Maladies graves ou chroniques dont le traitement nécessite une prise en charge de longue durée.

FORFAIT HOSPITALIER
Participation financière du patient à la prise en charge de ses soins hospitaliers.

TICKET MODÉRATEUR
Partie des dépenses de santé qui est à la charge de l'assuré une fois que l'Assurance Maladie a remboursé la part de la Sécurité Sociale.

TELÉVISION
Pratique de soins à distance qui est rendue possible par les technologies de l'information et de la communication.

TELÉSUIVI
Le télésoin peut s'effectuer sous la forme d'un suivi médical à distance. Un infirmier peut notamment effectuer un suivi médical à distance.

TELÉSON
Pratique de soins à distance qui est rendue possible par les technologies de l'information et de la communication.

TELÉ-EXPERTISE
Sollicitation par un médecin spécialiste de des employeurs et par les autorités locales (ASL).

SYSTÈME DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
Système de santé complémentaire qui agit en complémentarité avec le système de santé principal.

RESTE À CHARGER
Part de dépenses qui reste à la charge de l'assuré une fois que l'Assurance Maladie a remboursé la part de la Sécurité Sociale.

TELECONSULTATION
Consultation à distance entre un professionnel médical et un patient – qui peut ou non être accompagné par un professionnel (appel vidéo depuis un smartphone ou un ordinateur).

SYSTÈME DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
Système de santé complémentaire qui agit en complémentarité avec le système de santé principal.

TELÉSON
Pratique de soins à distance qui est rendue possible par les technologies de l'information et de la communication.

TELÉSUIVI
Le télésoin peut s'effectuer sous la forme d'un suivi médical à distance. Un infirmier peut notamment effectuer un suivi médical à distance.

TELÉ-EXPERTISE
Sollicitation par un médecin spécialiste de des employeurs et par les autorités locales (ASL).

SYSTÈME DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
Système de santé complémentaire qui agit en complémentarité avec le système de santé principal.

PROSANTÉ, POUR UNE MÉDECINE SANS FRONTIÈRE UN RÉSEAU DE SANTÉ PARTAGÉ ET INTÉGRÉ POUR LA POPULATION TRANSALPINE

PARCOURS CHIRURGICAL

MON PROFIL

- Je suis résident dans la Vallée de Suse en Italie.
- Je dois subir une intervention chirurgicale à l'Hôpital de Briançon.
- J'ai la possibilité de réaliser ma consultation d'anesthésie, en préparation de l'intervention chirurgicale, en télé-médecine auprès de l'Hôpital de Suse.

MES DÉMARCHES

- Je peux prendre rendez-vous auprès du secrétariat de chirurgie de l'Hôpital de Briançon pour une téléconsultation auprès de l'Hôpital de Suse.
- Le jour de ma téléconsultation, je me rends à l'Hôpital de Suse avec toute la documentation utile à ma prise en charge ainsi qu'avec ma carte TEAM. Ma téléconsultation a la même valeur qu'une consultation en présentiel.
- Le secrétariat de la chirurgie de l'Hôpital de Briançon me communique le jour de l'intervention chirurgicale.
- Le jour même de l'intervention, je me rends à l'Hôpital de Briançon avec toute ma documentation médicale et administrative ainsi qu'avec ma carte TEAM.

MES CONTACTS

- **CH des Escartons de Briançon**
Service de consultations externes anesthésie – chirurgie
(+33) 04 92 25 23 23
cec-scr@ch-briançon.fr

PARCOURS CARDIOLOGIE

MON PROFIL

- Je suis résident dans le Briançonnais.
- J'ai une insuffisance cardiaque ou une valvulopathie.
- J'ai la possibilité d'être suivi à l'ambulatorio d'Oulx pour effectuer mes contrôles annuels.

OU

- Je suis résident dans la Vallée de Suse.
- J'ai une insuffisance cardiaque ou une valvulopathie.
- J'ai la possibilité d'être suivi à l'ambulatorio d'Oulx pour effectuer mes contrôles annuels.

MES DÉMARCHES

- Je prends rendez-vous auprès du secrétariat médical de l'Hôpital de Briançon qui me propose un rendez-vous à Oulx pour réduire mon attente.
- Avant de me rendre à l'ambulatorio d'Oulx, je prépare toute ma documentation médicale et ma carte CEAM pour l'enregistrement de la consultation.
- Lors de ma consultation, le médecin cardiologue effectuera un électrocardiogramme et un échocardiogramme (prévu pour le suivi annuel).

OU

- Je prends rendez-vous auprès de l'ambulatorio d'Oulx par le biais du secrétariat de la médecine de l'Hôpital de Briançon.
- Je prépare toute ma documentation médicale et je me rends le jour de ma consultation muni de ma carte TEAM.
- Lors de ma consultation, le médecin cardiologue effectuera un électrocardiogramme et un échocardiogramme (prévu pour le suivi annuel).

MES CONTACTS

- **CH des Escartons de Briançon**
Service de consultations externes médecine
(+33) 04 92 25 21 21
cec-scr@ch-briançon.fr

- **Poliambulatorio d'Oulx**
(+39) 01 22 62 15 00
poliambulatorio.oulx@aslto3.piemonte.it



PARCOURS DERMATOLOGIE

MON PROFIL

- Je suis résident dans le Briançonnais.
- J'ai un problème dermatologique déjà connu par mon médecin traitant et je voudrais fixer une consultation avec un médecin spécialiste.
- J'ai la Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

OU

- Je suis résident dans la Vallée de Suse.
- J'ai un problème dermatologique et je voudrais fixer une consultation avec un médecin spécialiste.
- J'ai la Carte européenne d'assurance maladie (TEAM)

MES DÉMARCHES

- Je prends rendez-vous avec mon médecin traitant qui me prépare un courrier.
- Je prends rendez-vous auprès du secrétariat des consultations externes de médecine qui me propose un rendez-vous auprès de l'ambulatorio d'Oulx.
- Je me présente le jour de la consultation muni du courrier de mon médecin traitant, ma carte CEAM et mon document d'identité.

OU

- Mon médecin traitant me prépare une prescription pour une consultation dermatologique.
- En cas de suspicion d'un cancer malin de la peau, mon médecin traitant peut m'insérer dans une liste prioritaire pour une consultation ou il peut m'adresser au CAS.
- Je fixe un rdv auprès de l'ambulatorio d'Oulx.
- Je prépare toute ma documentation médicale et je me présente le jour du rdv muni de ma carte TEAM.

MES CONTACTS

- **CH des Escartons de Briançon**
Consultations externes dermatologie /Service de consultations externes médecine
(+33) 04 92 25 21 21
cec-scr@ch-briançon.fr

- **Poliambulatorio d'Oulx**
(+39) 01 22 62 15 00
poliambulatorio.oulx@aslto3.piemonte.it

PARCOURS GYNÉCOLOGIE

MON PROFIL

- Je suis résidente dans la Vallée de Suse ou dans le Briançonnais.
- J'ai un problème gynécologique qui nécessite d'une intervention chirurgicale.
- Je choisis mon centre hospitalier pour ma prise en charge chirurgicale.

MES DÉMARCHES AUPRÈS DE L'HÔPITAL DE SUSE

- Mon médecin traitant prépare une prescription pour une consultation gynécologique.
- Je fixe un rdv auprès de l'ambulatorio de Suse pour une évaluation clinique.
- Dans le cas d'intervention chirurgicale, la place sera fixée par l'établissement.

MES DÉMARCHES AUPRÈS DE L'HÔPITAL DE BRIANÇON

- Je prends rendez-vous pour une consultation de gynécologie auprès du secrétariat des consultations externes.
- Le médecin gynécologue fixe une date pour l'intervention chirurgicale et m'explique les démarches à suivre.
- Voir parcours chirurgical (picto 1) pour les femmes de la Vallée de Suse en Italie.

MES CONTACTS

- **Hôpital de Suse**
(+39) 01 22 62 12 12
icostaggini@aslto3.piemonte.it

- **CH des Escartons de Briançon**
Service consultations externes gynécologie-obstétrique
(+33) 04 92 25 23 38
obs-scr@ch-briançon.fr

PARCOURS MATERNITÉ

MON PROFIL

- Je suis résidente dans la Vallée de Suse ou dans le Briançonnais.
- Je suis enceinte.
- Je choisis mon centre de soins pour être suivie pendant ma grossesse.

MES DÉMARCHES AUPRÈS DE L'HÔPITAL DE SUSE

- Je m'adresse au « Consultorio familiare » plus près de mon lieu de résidence pour recevoir mon carnet de suivi de grossesse.
- Je suis suivie toutes les démarches expliquées sur mon carnet.
- Dans le cas de grossesse à risque, je serai prise en charge auprès du Centre hospitalier de Rivoli.

MES DÉMARCHES AUPRÈS DE L'HÔPITAL DE BRIANÇON

- 28 semaines : Je prends rendez-vous avec une sage-femme pour ma première consultation. Je prépare toute la documentation à apporter le jour de ma consultation (examens du sang, échographies précédentes...). Je pense aussi à porter ma carte vitale/ CEAM pour l'enregistrement au Bureau des entrées.
- 32 semaines : Je me rends à l'hôpital pour effectuer ma dernière échographie.
- 35 semaines : Je fixe un rendez-vous avec un anesthésiste en prévision de mon accouchement.

MES CONTACTS

- **Hôpital de Suse**
(+39) 01 22 62 12 12
icostaggini@aslto3.piemonte.it

- **CH des Escartons de Briançon**
Service consultations externes gynécologie-obstétrique
(+33) 04 92 25 23 38
obs-scr@ch-briançon.fr

PARCOURS CARDIOLOGIE
Offre partagée Oulx-Briançon – selon actes et disponibilité

PARCOURS DERMATOLOGIE
Consultations ouvertes aux patients domiciliés dans la Vallée de Suse, indépendamment de leur pays de résidence.

PARCOURS CHIRURGIE
Prestation accessible aux patients résidents en Italie (Vallée de Suse) et devant subir une intervention chirurgicale à Briançon

PARCOURS GYNÉCOLOGIE/MATERNITÉ
Parcours partagé Suse-Briançon de prise en charge chirurgicale ou de suivi de grossesse pour les patientes domiciliées dans la Vallée de Suse, indépendamment de leur pays de résidence.